

COMPTE-RENDU SUCCINCT DE LA SEANCE DU VENDREDI 27 FEVRIER 2015

Etaient présents : Mr LE BERRE Pierre, Mme LANNOU Annie, Mme LE BRUN Sylvie, Mr GOURLAOUEN René, Mme LE GALL Marine, Mr GLOAGUEN Luc, Mr PETILLON Loïc, Mr HERRY Joseph, Mr FAOU Gérard, Mr GOUZIEN Eric et Mr GUIRRIEC Pierre.

Absents: Mr BUREL Guy, excusé, qui a donné procuration à Mr HERRY Joseph, Mr GERBE Alain, excusé, Mr MICOUT Gaël et Mme LE CORRE Joëlle, excusée.

Monsieur Gérard FAOU a été élu secrétaire.



APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE 2014

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2014, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET COMMUNAL 2014

Après avoir examiné le compte administratif communal de l'exercice 2014, qui s'établit ainsi :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 291 876,17 €

Recettes : 468 444,09 €

d'où un excédent de fonctionnement cumulé de 176 567,92 €.

Section d'investissement :

Dépenses : 65 151,88 €

Recettes : 112 142,34 €

d'où un excédent d'investissement cumulé de 46 990,46 €.

d'où un excédent global cumulé de 223 558,38 €.

ACCUEIL DES ENFANTS DE TROGAT A LA MAISON DE L'ENFANCE DE POULDREUZIC

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention concernant l'accueil des enfants de Tréogat à la Maison de l'Enfance de Pouldreuzic pour l'année 2015, selon les conditions suivantes :

- Centre de loisirs : 4,50 € par jour et par enfant
- Mini-camps : 5 € par jour et par enfant

RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE TRESORERIE

Le Conseil Municipal décide d'ouvrir un crédit de trésorerie de 100 000 € et autorise le Maire à signer la convention à intervenir.

QUESTIONS DIVERSES

COTISATION A L'ASSOCIATION DES MAIRES DU FINISTERE

Le Conseil Municipal vote la cotisation de 170,32 € à l'Association des Maires du Finistère qui sera mandatée sur le compte 6281 – Cotisations.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR UN VOYAGE D'ETUDE

Le Conseil Municipal vote une subvention de 20 € pour une élève du Collège Laënnec de PONT-L'ABBE ayant participé à un voyage d'études.

INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES

Le Maire fait part au Conseil Municipal de la proposition du syndicat mixte du Sage Ouest Cornouaille d'établir un inventaire des zones humides sur la commune.

Le SDAGE ayant prescrit la réalisation des inventaires des zones humides sur l'ensemble de son territoire, il conviendra de l'établir préalablement à la révision du PLU qui devra être effectuée dans les 3 ans qui suivront l'approbation du SCOT, soit avant fin 2018.

Le syndicat mixte du Sage Ouest Cornouaille assure la maîtrise d'ouvrage pour les communes qui réalisent leur inventaire des zones humides.

Le coût de l'inventaire s'élèverait à 2 955 € (985 hectares x 3 €), et il resterait 20 % à la charge de la commune soit 591 €.

Le Maire informe le conseil municipal qu'il souhaiterait obtenir quelques informations supplémentaires notamment sur le maintien de ce financement pour les années à venir. Il propose donc de soumettre la décision au conseil municipal lors de sa prochaine séance.

Le Conseil Municipal décide d'ajourner sa décision concernant la réalisation de l'inventaire des zones humides et de réexaminer le dossier lors de sa prochaine séance.

ADHESION AU CAUE

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du Finistère) prévu par la loi de 1977 sur l'architecture, qui nous permettrait de solliciter un conseil préalable avant tout projet d'aménagement ou de construction et d'être assisté d'un professionnel lors des jurys de concours de maîtrise d'œuvre, l'adhésion s'élevant à 50 €.

NOM DE LA SALLE MULTIFONCTIONS

Lors de la séance du 25 juillet 2014, il avait été proposé de donner un nom à la salle « multifonctions », et ce afin de procéder à la pose de panneaux de signalisation.

Un appel à idées a été lancé par l'intermédiaire du bulletin municipal et lors de la cérémonie des vœux de la municipalité.

Le conseil municipal décide de reporter cette question à une prochaine séance, aucun accord n'ayant abouti.